

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron-les-Chapelles, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignières Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail - St Samson, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29

FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 28 février 2023

Convocation du : 20 février 2023

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR HARTOUT PETER, MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR THIREAU JOEL, MR DUPLAINE LOIC, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE.

Absents Excusés : MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MME CONNEAU MARIE, MR MAUNOURY REMY

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

CS2023-008 Approbation du nouveau règlement du service de distribution d'eau potable

Monsieur le Président,

Présente les modifications apportées au règlement du service de distribution d'eau potable,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve cette proposition et adopte le nouveau règlement du service de distribution d'eau potable,

Dit que le nouveau règlement est annexé à la présente délibération,

Dit que la présente délibération annule et remplace les dispositions de celles du 29 juin 2022 relatives au règlement du service de distribution d'eau potable,

Habilite Monsieur le Président à faire toute diligence utile à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 28 février 2023.

Le Président,
J.-L. LECOURT

